

L'histoire du laboratoire vétérinaire départemental de Seine-et-Marne 77

par Jacques Rivière

Un vent de création de laboratoires vétérinaires départementaux a soufflé sur la France des années 1960-1970, dans le contexte de la mise en place de la prophylaxie de la Brucellose des ruminants. En effet, son dépistage utilisait une épreuve sérologique automatisée dérivée du sérodiagnostic de Wright et nécessitait un matériel et une compétence, apanages de labos spécifiques.

Tous les départements des zones d'élevage ont alors été poussés par le Ministère de l'Agriculture à s'équiper de laboratoires vétérinaires pour satisfaire les missions des services départementaux des épizooties, vieille structure encore fonctionnelle. Le caractère zoonotique de l'infection et les lourdes pertes économiques qu'elle engendrait ont hâté le processus.

J'ai justement été lâché sur le marché du travail à cette époque bénie où le nombre des offres d'emplois étaient globalement supérieur à celui des demandes dans presque tous les domaines et j'ai eu l'avantage, incroyable maintenant, de pouvoir choisir entre plusieurs propositions dans le domaine précis qui m'intéressait : le laboratoire de diagnostic vétérinaire (public ou privé). J'ai choisi l'offre qui correspondait à une création, à cause du challenge que ça représentait ; les autres étaient des reprises. J'évoque ces détails préliminaires qui touchent à mon cursus et non pas à l'histoire du laboratoire en question, parce que nos sorts respectifs ont été étroitement solidaires, d'après ce que je peux voir maintenant avec le recul d'un retraité mais je vais m'efforcer de rester tout de même dans le sujet et de revenir à nos moutons.

Les moutons étaient justement encore dans les années 60 une préoccupation importante de l'élevage seine-et-marnais, ainsi que les vaches laitières (le département est le berceau d'une famille de fromages réputés (pâte molle, croûte fleurie, au lait cru) : le Brie –de Melun, de Meaux, et toutes les variantes locales-, le Coulommiers, et aussi le Fontainebleau...). Le cheptel bovin laitier avait donc été important, mais pour peu de temps encore ...

Le laboratoire dont la construction avait demandé près d'une dizaine d'années, tous délais confondus (décision de principe du Conseil Général -l'ancien nom du Conseil départemental-, subventions du Ministère de l'Agriculture, achat du terrain d'assiette, formalités d'appel d'offres et marchés publics, quelques aléas inévitables de chantiers justifiant des rallonges –nécessité de fondations spéciales, etc--) était en cours d'achèvement au moment de mon arrivée, le 1er janvier 1970. Il restait encore quelques finitions à terminer et ma présence sur place a trouvé sa justification dans la surveillance de la fin des travaux.

Le labo n'était donc pas encore fonctionnel et je partageais mon temps entre cette activité et l'équipement du labo en matériel à partir des documents mis à ma disposition à la Direction des Services Vétérinaires où je partageais un petit bureau en alternance avec l'adjoint du DSV, un papy charmant et je réalise en écrivant qu'il était plus jeune que moi aujourd'hui...

Dans cette nouvelle implantation, le laboratoire cohabitait dans le même bâtiment que la DSV, qui profitait de l'occasion pour se reloger d'une façon plus digne. Le bâtiment était conçu selon le plan type qui correspondait au modèle de l'époque. Sur trois niveaux, on avait l'administration à l'étage, le laboratoire au rez-de-chaussée ; au sous-sol, les services communs du labo et de la DSV (laverie, stérilisation, animalerie, autopsie, chaufferie-incinération, salle d'archives, réserves, etc..).

Par vocation, le laboratoire des Services Vétérinaires a donc commencé son activité dès le printemps 1970 avec les premières analyses sérologiques brucellose (SAW = séro-agglutination de Wright).

Les machines qui réalisaient ces analyses étaient la grande fierté du DSV et nous avons eu maintes démonstrations à présenter aux notabilités.

Laissez-moi vous présenter rapidement ces machines, surtout si vous êtes trop jeune pour les avoir vues fonctionner. C'était impressionnant parce qu'elles reproduisaient exactement sur le mode automatisé les manipulations traditionnelles du laborantin. Construites par MAM-Satas (machines automatiques modernes à Clichy), elles assuraient respectivement pour la première machine (dite M1): les dilutions croissantes des sérum

du 1/20 au 1/320, l'addition de l'antigène spécifique et, après incubation dans une étuve spécifique pendant le temps requis, la seconde machine, dite M2, prenait le relai pour la lecture des éventuelles agglutinations et crachait les résultats, tube par tube, sous forme codée, de 0 à 4 (concession à la tradition, ce chiffre représentait le nombre de croix de la lecture traditionnelle, d'où le maximum de 4). Chaque sérum faisait l'objet de 5 dilutions qui permettaient donc de cerner le taux de la positivité pour l'exprimer éventuellement en U.I. Ces machines avaient été mise au point en collaboration avec l'un de nos grands aînés, Laurent Vaills, qui travaillait à Perpignan.

Comme toutes les manipulations de labo répétitives, celle-ci demandait une grande rigueur dans les identifications des échantillons, puisqu'il fallait rapporter les résultats de M2 (livrés sur une bande de papier genre ticket de caisse de supermarché) aux feuilles qui accompagnaient les échantillons de sanguins adressés par les vétos de clientèle, sur 4 cases ou sur 20 cases. La première difficulté à affronter était la préparation de l'échantillon de sérum à partir de prélèvements de sang qui nous arrivaient au départ dans des récipients d'une très grande diversité (depuis la poche de plastique souple –modèle Cadeilhan- jusqu'au petit flacon pharmaceutique récupéré ou au tube plastique « Venex » qui ne permettait pas la coagulation du sang !).

Je regrette de n'avoir pas eu le temps de conserver des témoignages photographiques de cette époque de pionniers. Peu après, le recours systématique aux tubes de prélèvement sous vide, fournis par la DSV, a heureusement mis un terme rapide à cette joyeuse débandade folklorique.

Au labo, les manipulations de sérologie brucellose déplaçaient des portoirs énormes, sur roues, qui rentraient en entier dans l'étuve. Les tubes d'épreuve étaient sertis sur des bandes métalliques (tenus par de petits clips à ressort) qui occasionnaient bien des problèmes quand l'un sautait... Ces bandes passaient d'un panier plein vers un panier vide sur M1 puis sur M2, dans un bruit qui combinait cliquetis, chuintement d'air comprimé, bruit de liquide craché sous pression, puis aspiration, claquement des pièces mobiles sur les butées, démarrage épisodique du compresseur etc. tout cela répété au long de la journées.

Les techniciennes expérimentées suivaient au son millimétré de cette symphonie le bon fonctionnement de l'ensemble et l'enchaînement des opérations.... C'était l'automatisme de grand-papa et j'ai toujours pensé que Jules Verne n'aurait pas renié ces machines.

La question du diagnostic sérologique de la brucellose a justifié d'ailleurs les premières journées de formation et de mise au point qui étaient organisées tous les ans à Maisons-Alfort, en octobre.

Nous avons tous gardé le souvenir des mimiques de René Gaumont nous expliquant les rapports entre agglutinines et autres anticorps. Entre les exposés des spécialistes et les faits pratiques observés dans les labos, les confrontations étaient parfois vives mais toujours intéressantes.

Ces journées nous apportaient, enfin et surtout, l'occasion annuelle de faire la connaissance et/ou de retrouver les Collègues d'autres départements avec qui échanger à propos de nos problèmes, pas toujours évoqués au programme des journées.

Elles ont été à l'origine de la fondation par des aînés de l'association « AVDILA » (fondée en 1963) dont l'objet était justement de prolonger ces contacts ponctuels. J'y ai trouvé effectivement une aide utile dans bien des domaines.

L'autre secteur « vétérinaire » de l'activité initiale du laboratoire de Seine-amp-Marne correspondait au service d'assistance ou d'accompagnement des vétérinaires de clientèle à qui il proposait autopsie, bactériologie, parasitologie et, éventuellement d'autres investigations faites à l'extérieur (toxicologie, histologie, virologie) pour lesquels nous préparions les pièces à partir des autopsies.

Ponctuellement, c'était aussi les analyses faites au titre de la police sanitaire pour les suspicions ou les confirmations de maladies réputées légalement contagieuses. Celles qui nous ont le plus occupées ont été la peste aviaire, la salmonellose des cochons, la rage selvatique à une époque, ponctuellement la fièvre aphteuse et l'E.S.B.

C'est le secteur que j'ai jugé le plus intéressant dans l'activité du laboratoire parce qu'il permettait d'affiner mon travail de vétérinaire au-delà de ce que le seul examen clinique classique permettait. J'ai aussi la faiblesse de penser que, devant les problèmes qui échappaient à la routine vétérinaire, la collaboration du laboratoire permettait aux praticiens de rattraper quelquefois une étiologie qu'ils n'avaient pas envisagée ou de justifier une thérapeutique contraignante.

Nous avons ainsi eu la satisfaction intellectuelle de poser surtout au cours de la première décennie des diagnostics à propos de pathologies animales « comme on en voyait dans les livres autrefois » (rouget du porc, charbon bactérien, choléra aviaire...).

Malheureusement, ce secteur de travail a rapidement décliné année après année sous le double effet de la désaffection des agriculteurs pour l'élevage et de l'urbanisation galopante des petites communes rurales depuis la frange ouest de la Seine-&-Marne.

La surveillance sanitaire de la faune sauvage avait elle aussi beaucoup à attendre des ressources du laboratoire vétérinaire, mais elle n'a jamais trouvé le développement que j'espérais, peut-être parce que le seul interlocuteur « solvable » que nous avions trouvé était la fédération des chasseurs qui, par nature, n'ont pas bonne presse au royaume de l'écologie.

En 1970, l'inspection sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale venait d'être nationalisée depuis peu. Ce nouveau secteur de responsabilité des DSV ouvrait aussi une place de choix au laboratoire pour accompagner les missions des vétérinaires-inspecteurs.

C'est la microbiologie qui nous a intéressés tout de suite (à cause de l'équipement que nous avions déjà en grande partie et de la formation du personnel).

Dans son agencement, le laboratoire n'avait été conçu que pour la sérologie brucellique et la pathologie animale (les plans dataient d'une dizaine d'années). Cette première difficulté a été surmontée grâce à l'accord du DSV sur une redistribution des locaux.

Une activité de microbiologie des aliments a pu d'emblée être créée. Elle a été utilisée d'abord par les vétérinaires d'abattoirs dans les cas d'abattages d'urgence et leur a été très utile, paraît-il, en partie parce que les délais d'analyse (4 jours minimum) justifiaient le délai de consigne de la carcasse et bien souvent laissait le temps à son évolution de confirmer les résultats de l'examen bactériologique. A ma connaissance, il représentait une aide précieuse pour les vétérinaires d'abattoirs qui n'hésitaient pas à y recourir.

La microbiologie des aliments a rapidement été étendue au contrôle sanitaire des autres produits alimentaires élaborés, tout au long de la chaîne de transformation.

Pour familiariser les vétérinaires inspecteurs avec ce nouvel outil, le laboratoire avait organisé avec la DSV une campagne de prélèvements systématiques de produits alimentaires élaborés, choisis selon un calendrier préparé à l'avance qui nous simplifiait le travail puisque, sur un rythme hebdomadaire, nous voyions arriver au jour dit une quantité importante d'échantillons, mais appartenant tous à la même famille, ce qui rendait possible le traitement d'une grande quantité de prélèvements par un effectif de personnel encore très réduit.

Poursuivie sur plusieurs années, cette pratique nous a donné l'occasion de rassembler un grand nombre de résultats et a créé des liens avec un bon nombre d'entreprises de transformation agro-alimentaire qui ont découvert l'intérêt de cet outil de suivi des caractéristiques cachées du produit.

En l'absence de textes réglementaires précis à cette époque (pour les critères), c'est le code des usages de la Charcuterie qui nous servait de référence. Chaque campagne donnait lieu au rendu de résultats sous forme de tableau commenté à l'adresse des vétérinaires de terrain et contribuait ainsi un peu à leur formation.

Dans ce domaine d'activité, le laboratoire a développé une activité de pionnier pour gérer et contrôler la qualité des résultats d'analyses qu'il produisait : en effet, la bactériologie n'est pas une science parfaite et bien souvent d'apparentes contradictions viennent jeter une ombre sur la fiabilité des résultats, surtout lorsque ces derniers se situent de part et d'autre de la valeur considérée comme « limite ».

Cette question très intéressante nous a poussés en collaboration avec le service IDAOA de l'école vétérinaire (Professeur Jacques ROZIER puis Professeur Vincent CARLIER) et le Centre technique de la Charcuterie et de la salaison de Maisons-Alfort à essayer des inter comparaisons puis à définir les conditions dans lesquelles on pouvait préparer des échantillons témoins artificiellement contaminés pour permettre aux laboratoires de microbiologie alimentaire de mieux gérer la qualité de leurs résultats.

Les laboratoires Vétérinaires de l'ile de France puis tous ceux qui l'ont souhaité, ont participé à la mise au point de cette entreprise audacieuse réalisée sous le patronage de deux associations : l'Adilva et l'AVHA –association des vétérinaires hygiénistes de l'alimentation- qui ont créé ce Réseau d'analyses et d'échanges en microbiologie des aliments (« RAEMA »).

Il existe toujours et est effectivement le plus ancien réseau d'inter comparaison dans ce domaine. Pendant plusieurs années ces deux associations ont assuré la cogestion de Raema qui a longtemps été le seul dans ce secteur de l'inter comparaison microbiologique.

Quelques années après, le concept de qualité que Raema avait effleuré devenait une ardente obligation pour les laboratoires d'essais, ou tout au moins une obligation explicite et formulée : la qualité devait être assurée.

L'accréditation des laboratoires par le Cofrac allait devenir obligatoire en pratique pour travailler dans ce secteur et, progressivement, dans tous les autres. Le laboratoire de Seine-&-Marne s'est attelé à cette tâche avec exclusivement ses moyens propres, ce qui a dégagé de nouvelles fonctions dans nos rangs et été d'autant plus motivant pour le personnel qui s'était vraiment approprié le système.

L'accréditation sur le programme 59 (Analyses microbiologiques de produits alimentaires) a été obtenue sans problème.

Le rattachement du Laboratoire à la structure départementale, pour l'application de la décentralisation, s'est traduit quelques années après par la séparation matérielle d'avec la DS.V. dont la présence dans les locaux avait été jugée incompatible avec les obligations de l'accréditation.

L'évolution suivante dans le travail du laboratoire a été dès 1995 les prestations de services liées aux nouvelles obligations réglementaires des établissements préparant ou manipulant des denrées alimentaires : audit, formation du personnel, contrôle des processus.

Dans le même temps, les obligations administratives de l'établissement, promu au rang de direction départementale, devenait de plus en plus lourdes : l'effectif du personnel était arrivé à une vingtaine de personnes, mais ne pouvait assumer la variété de toutes les tâches techniques et administratives, intérieures et extérieures.

Le directeur que j'étais a eu des scrupules à abandonner l'équipage dans cette situation mais l'heure de ma retraite avait sonné (2005).

Après mon départ, le département a choisi dans un premier temps de fusionner dans une seule structure le laboratoire vétérinaire et celui des eaux , «pour mutualiser et optimiser l'utilisation des ressources », puis de supprimer de son programme de travail tout ce qui concernait les analyses de santé animale, (2006) et enfin de fermer purement et simplement le laboratoire vétérinaire départemental qui avait ainsi été vidé de toute sa substance ; le personnel ayant été reversé dans les autres services du Département (2010).

C'est ainsi que sur le temps de la carrière d'une seule personne, le Laboratoire des services vétérinaires a pu naître, vivre et se développer et se diversifier puis laisser sa place à d'autres préoccupations... en me laissant le regret de ne pas avoir su léguer un héritage utile à la collectivité que je croyais convaincue de l'intérêt de nos missions pour le service public...

Leçon d'humilité ; nous ne sommes pas indispensables ; puissions-nous seulement avoir été utiles....

Rédigé en novembre 2016 par Jacques Rivière, premier et dernier directeur du laboratoire vétérinaire départemental de Seine-&-Marne, pour servir et valoir ce que de droit.....